



# Ordonnance du DFI réglant les échanges d'importation, de transit et d'exportation d'animaux et de produits animaux avec les pays tiers (OITE-PT-DFI)

## Modification du 7 janvier 2020

---

*L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV),  
vu l'art. 111, al. 1, let. a et c, de l'ordonnance du 18 novembre 2015 réglant  
les échanges d'importation, de transit et d'exportation d'animaux et de produits  
animaux avec les pays tiers<sup>1</sup>,  
arrête:*

### I

L'annexe 1 de l'ordonnance du DFI du 18 novembre 2015 réglant les échanges  
d'importation, de transit et d'exportation d'animaux et de produits animaux avec les  
pays tiers<sup>2</sup> est modifiée conformément au texte ci-joint.

### II

La présente ordonnance entre en vigueur le 9 janvier 2020<sup>3</sup>.

7 janvier 2020

Office fédéral de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires:

Hans Wyss

<sup>1</sup> RS 916.443.10

<sup>2</sup> RS 916.443.106

<sup>3</sup> Publication urgente du 8 janvier 2020 au sens de l'art. 7, al. 3, de la loi du 18 juin 2004  
sur les publications officielles (RS 170.512)

*Annexe 1*  
(art. 1)

## **Actes législatifs de l'UE relatifs aux conditions d'importation et de transit harmonisées**

*Ch. 41 et 88*

Acte législatif de l'UE	Titre et date de publication du texte législatif et de l'acte modificateur
41. Décision 2007/25/CE	Décision 2007/25/CE de la Commission du 22 décembre 2006 relative à certaines mesures de protection en relation avec l'influenza aviaire hautement pathogène et l'introduction dans la Communauté d'oiseaux de compagnie accompagnant leur propriétaire, JO L 8 du 13.1.2007, p. 29; modifiée en dernier lieu par la décision d'exécution (UE) 2019/2214, JO L 332 du 23.12.2019, p. 166
88. Règlement d'exécution (UE) 2018/659	Règlement d'exécution (UE) 2018/659 de la Commission du 12 avril 2018 relatif aux conditions d'entrée dans l'Union d'équidés vivants et de sperme, d'ovules et d'embryons d'équidés, JO L 110 du 30.4.2018, p. 1 ; modifié en dernier lieu par le règlement d'exécution (UE) 2019/2147, JO L 325 du 16.12.2019, p. 99